

RPI Vielle-Aure / Saint-Lary-Soulan
ÉCOLE MATERNELLE



ANNEE 2021-2022

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN
HAUTES PYRENEES
Place de la Mairie
BP 40
65170 SAINT-LARY-SOULAN

SAINT-LARY-SOULAN, le 05 août 2021,

policemunicipale@mairie-saint-lary.fr

tél : 05-62-40-87-87
fax : 05-62-39-49-22

ChM - 2021

NOTE AUX PARENTS DES ENFANTS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE DE SAINT-LARY SOULAN.

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que le stationnement, Rue des Fougères est toléré uniquement côté ancien Camping Municipal-Maison de Santé, aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le stationnement Chemin des écoliers (Accès riverains) et au droit du portail de l'école côté Rue des Fougères (stationnement des différentes navettes de ramassage scolaire) est rigoureusement interdit.

Je vous prie de ne pas stationner sur le trottoir de la résidence « Les Jardins de la Pergola ».

Nous attirons votre attention, sur le stationnement sur le rond-point de l'Office du Tourisme.

Malgré l'interdiction de stationner à cet endroit, vous restez nombreux à le pratiquer.

Nous vous rappelons que ce stationnement gêne l'accès des véhicules (livreurs...) et qui de plus, est très dangereux pour vos enfants, qui montent et descendent des véhicules.

Le parking payant de l'Office du Tourisme (Rue Vincent Mir) et le parking gratuit devant la résidence le Pla (Rue des Fougères) sont à votre disposition pour stationner dans de bonnes conditions.

Comptant sur votre vigilance et votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.



Le Maire,

André MIR

POLICE MUNICIPALE

RESTAURANT SCOLAIRE

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE



Trajet :

- J'attends la surveillante de la cantine dans le hall, dans le calme et je ne bouscule pas mes camarades
- Dire bonjour à la surveillante est un signe de politesse et de respect
- Pendant le trajet, j'ai le droit de parler avec mes camarades dans le calme
- J'attends que la surveillante me donne l'autorisation pour descendre du bus et/ou pour traverser sur les passages piétons
- Je rejoins le restaurant scolaire sans précipitation, j'attends mes camarades avant de rentrer dans la pièce.

Avant le repas :

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je m'installe à la place qui m'est attribuée

Pendant le repas :

- Je me tiens bien à table
- J'ai le droit de manger à mon rythme
- Je ne dois ni jouer ni gaspiller la nourriture et je goûte à tout
- J'ai le droit de parler avec mes camarades dans le calme
- Je demande l'autorisation pour me lever
- Je dois respecter les adultes
- Je sors tranquillement de table sans bousculer mes camarades

Pendant la récréation :

- J'ai le droit d'aller jouer dans la cour ou de participer aux ateliers qui sont proposés
- Je respecte les consignes de sécurité données par les surveillantes

Signature des parents

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Vielle-Aure / Saint-Lary-Soulan

Contact : SECRETARIAT DU POLE PETITE ENFANCE
Multi Accueil Les Marmottes
2, rue Mirabelle
65170 SAINT-LARY SOULAN
Mail : garderie@mairie-saint-lary.fr
Tel : 05.62.40.87.83

CANTINE SCOLAIRE

Dans le bâtiment du centre de Loisirs, rue Mirabelle.

Inscriptions : - le vendredi matin remise du planning de réservations accompagnés des tickets de la semaine suivante à l'ATSEM (NB : penser au vendredi avant les vacances)

Prix des tickets : 2,50 Euros pour les enfants de Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Sailhan
Pour disposer de la réduction les tickets devront être achetés :
-A Vielle-Aure pour les habitants de Vielle-Aure
-A Saint-Lary-Soulan pour les habitants de Saint-Lary-Soulan et de Sailhan

4,50 Euros pour les enfants domiciliés sur les autres communes.

GARDERIE

Horaires : de 07 H 45 à 08 H 50
de 16 H 30 à 19 H 00

Prix des tickets : 1 Euro pour 1 heure
Toute heure entamée sera due

Les tickets de cantine, de garderie seront délivrés par :

Madame Véronique Boissonnet
Régisseur
Mairie de Saint-Lary-Soulan

La présentation du ticket est obligatoire au moment de l'inscription.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour tout renseignement contacter le Centre de Loisirs « Les Marmottes »
Résidence les Marmottes
2, Rue Mirabelle
65 170 Saint-Lary-Soulan
05.62.39.40.66 ou 05.62.40.87.83